

En bref :

- [Colza : surveillez les ravageurs](#)
- [Céréales : surveillez les limaces et les pucerons](#)
- [Echo mes marchés : les bases restent faibles localement en maïs](#)
- [Prairies : bulletin Pousse de l'herbe](#)
- [Information sur les produits commerciaux cités](#)
- [Les réunions - manifestations](#)

Colza : surveillez les ravageurs

📍 Stades de développement

Les stades varient de 4 feuilles à rosette. La majorité des colzas est maintenant à plus de 6 feuilles.

📍 Ravageurs

Larves de grosses altises :

Attention, les colzas n'ayant pas subi de dégâts de morsures significatifs ne seront pas pour autant épargnés de la présence de larves. L'expérience des années précédentes montre qu'il convient de **surveiller tous les colzas** sans faire de distinction quant à l'état de croissance (gros / petit colza) et quant aux dommages provoqués ou non par les altises adultes (*Terres Inovia*).

Les larves issues des premiers vols (20 septembre) arrivent au dernier stade larvaire.

Les larves mesurent entre 1,5 et 8 mm (selon leur stade de développement) et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles possèdent :

- ✓ 3 paires de pattes thoraciques,
- ✓ une tête brun foncé bien développée,
- ✓ une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Ces 3 caractéristiques permettent de différencier les larves de grosses altises des larves de charançons (et de mouches) qui ont une tête brune mais pas de pattes thoraciques.

Plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

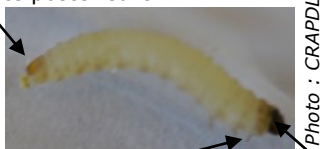


Photo : CRAPDL

3 paires de pattes thoraciques
(permet de ne pas confondre avec des larves de mouches)

Tête brun foncé bien développée

Comment observer les larves ?

Pour comptabiliser les larves dans les colzas, 2 méthodes sont possibles :

- ✓ **La méthode de dissection** : prélever une vingtaine de plantes et disséquer les pétioles pour observer la présence de larves et de galeries.
- ✓ **La méthode « Berlèse »** : simple et rapide, elle permet de dénombrer les larves y compris sur des colzas peu développés.

Méthode « Berlèse » : sur votre parcelle, **prélevez 4 fois 5 plantes** en les coupant au collet et les laver. **Posez les colzas sur un grillage au-dessus d'un récipient** contenant un mélange d'eau et d'alcool modifié (ou du liquide vaisselle). Le piège est à placer dans une pièce aérée et chauffée (20°C) pour que les plantes puissent sécher. Au bout d'une semaine, les larves d'altises sont tombées dans la solution.



Si aucune larve n'est observée, refaire un test quinze jours après.

Retrouver la méthode Berlèse en vidéo en cliquant sur l'image (source *Terres Inovia*).

Seuil de risque : dépend du niveau de risque de la parcelle

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid - gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Risque moyen à fort :

Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied.

Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve.

Risque faible : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants).

Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

Charançon du bourgeon terminal :

Les premières captures ont eu lieu dans le département.

L'adulte mesure 2,5 à 3,7 mm et son corps est noir et brillant avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité des pattes est rousse. Présence de taches latérales roussâtres ou jaunâtre entre le thorax et l'abdomen.

Ce sont les larves qui causent des dégâts.



Photo : INRA

Période de risque

De levée jusqu'à fin novembre.

Seuils de risque

Pas de seuil.

On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte

Nos préco'



Positionnez les cuvettes jaunes à hauteur de végétation. Surveillez vos cuvettes.

[Consulter le BSV](#) pour disposer d'informations sur le piégeage en réseau, seul moyen d'appréhender un risque global.

Si une intervention se justifie, 8-10 jours après les premières captures significatives, voici par ordre de priorité les insecticides que vous pouvez utiliser.

Utiliser préférentiellement Daskor 440 à 0,625 L/ha (ou Patton M) s'il n'a pas été encore utilisé depuis le début de campagne (1 application max par campagne). Boravi WG 1,5 Kg/ha est une autre alternative aux pyréthinoïdes seules. Attention, 2 applications maximum pour ce dernier produit.

Risque élongation

Les stades les plus avancés sont à surveiller quant au risque d'élongation. Un risque peut être avéré si le colza **dépasse 6 feuilles avant le 10 octobre**. Il est important de tenir compte non seulement du stade du colza actuel mais aussi de la densité, de la sensibilité variétale et de la disponibilité en azote.

Les colzas avec une forte élongation (> 5 cm) risquent de geler si le froid arrive brutalement sans que le colza n'ait eu le temps de s'endurcir.

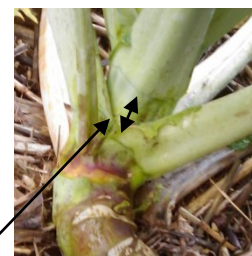
Nos préco'



Pour les colzas présentant de l'élongation et n'ayant pas encore été régulés, **une application se justifie encore**. Si le stade 6-8 feuilles du colza est dépassé, le régulateur permettra de freiner le développement végétatif et le métabolisme de la plante.

Utiliser Sunorg Pro ou Caramba Star à 0,4-0,6 L/ha.

Elongation de la tige
Photo : CRAPL



Céréales : surveillez les limaces et les pucerons

Stades de développement

Une bonne partie des semis est réalisée et les céréales sont en cours de germination. Les parcelles semées précocement sont à 2-3 feuilles.

Surveillez les limaces

La pression limaces est globalement faible pour le moment. Avec le retour des pluies cette semaine, la surveillance doit s'accroître.

Positionner des pièges pour évaluer la pression limaces et surveiller l'évolution des populations et des dégâts sur feuilles dès que votre parcelle est levée.

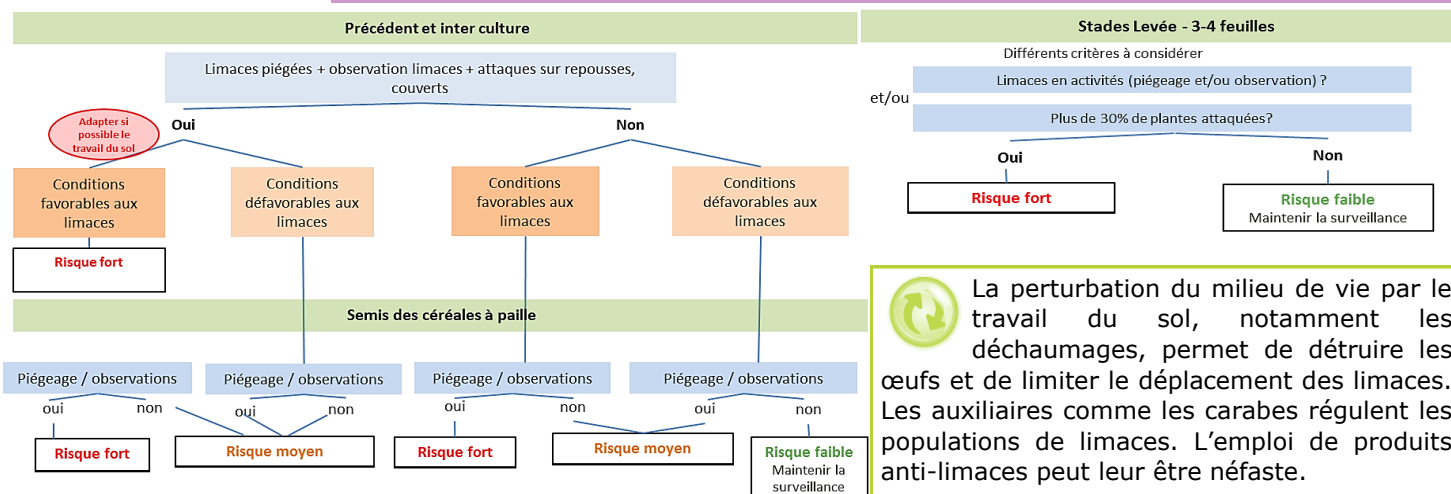
Vous pouvez également vous aider de l'arbre de décision ci-dessous pour décider d'intervenir ou non. **En cas de risque fort**, préférez une intervention avec SluXX HP 5 à 7 Kg/ha.

Période de risque

Du semis à 3 feuilles.

Seuils de risque

Pas de seuil. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision (évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires, ...).



Surveillez les pucerons dès la levée des céréales (Source : Arvalis, Institut du Végétal)

La protection des céréales contre la **JNO** vise les **pucerons** vecteurs de virus. Les traitements insecticides en végétation agissent par contact et s'appliquent en présence des insectes sur les plantes. Ils sont au besoin à renouveler face à de nouvelles infestations. La surveillance des céréales à paille à l'automne est alors indispensable pour décider d'une intervention.

COMMENT RÉALISER LES OBSERVATIONS ?

- Observer - **dès la levée** - des séries de 10 plantes réparties sur plusieurs lignes de semis (≥ 5) et compter les plantes abritant un ou plusieurs pucerons (quelle que soit l'espèce) pour déterminer le pourcentage de plantes habitées.
- **Privilégier les zones à risque** (proche de haies ou de réservoirs potentiels tels que des bandes enherbées, jachères, maïs...).
- Réaliser les **observations par beau temps**, durant les heures les plus chaudes du début d'après-midi. A ce moment-là, les pucerons sont montés sur les feuilles et plus faciles à observer. Le matin, ils se cachent au pied du feuillage. Si les conditions sont pluvieuses, venteuses, avec une forte couverture nuageuse, trop tôt ou trop tard dans la journée, les observations sont nettement plus difficiles à réaliser. En conditions d'observations non optimales, l'absence de puceron ne permet pas de conclure sur l'absence de risque. Il est alors préférable de renouveler l'observation lorsque les conditions sont à nouveau favorables.

Écho Mes m@rchés : les bases restent faibles localement en maïs

En blé, la récolte est terminée en Russie avec une production estimée entre 71 et 73 Mt. La Russie maintient son emprise sur le marché du blé avec des exportations à 16.7 Mt au 23 octobre, au-dessus du rythme de l'année dernière et qui avait terminée sur un record à 41.3 Mt. Illustration avec le dernier appel d'offre du GASC égyptien où la Russie remporte 350 000 t sur 470 000 t, l'Ukraine 60 000 t et pour la première fois de la saison les Etats-Unis 60 000 t. Cette présence des Etats-Unis à cette époque de l'année est surprenante et le signe d'un retour compétitif. En France, les semis sont déjà bien avancés et se déroulent en bonnes conditions même si parfois un peu sèches.

En maïs, la pluie continue de perturber les chantiers de récolte aux Etats-Unis. Malgré tout, plus de la moitié des surfaces sont récoltées. Après un bon démarrage, les chiffres exports des dernières semaines n'ont pas été bons. Le prix du maïs ukrainien est au niveau de celui des Etats-Unis. En France, le prix du maïs est en baisse en lien avec les prix internationaux. Comme évoqué la dernière fois, les bases proposées localement par les fabricants d'aliments restent bonnes.

En colza, les surfaces 2019 en Europe (principalement France et Allemagne) sont attendues en baisse. Le potentiel de production est mathématiquement revu à la baisse. Même si les conditions actuelles ne présagent pas des conditions ultérieures en culture, elles restent inquiétantes pour les opérateurs de marché. Ce contexte devrait se prolonger jusqu'en sortie de l'hiver où l'on connaîtra plus précisément les surfaces de colza en mauvais état et donc remplacées par les cultures de printemps.

Etienne BARBARIT – Conseiller équipe AgroPV – Référent Mes m@rchés

Avec Mes m@rchés, restez connectés, achetez et vendez au bon moment !

Pour plus de détails, découvrez l'offre Mes m@rchés CONSEIL

www.mesmarches.chambagri.fr, rubrique 'Testez nos services'



Prairies : bulletin de la pousse de l'herbe

Retrouvez le bulletin pousse de l'herbe sur notre site internet en [cliquant ici](#).

Information sur les produits commerciaux cités

NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	ZNT
Boravi WG	phosmet 500 g/Kg	20 m
Caramba Star / Sunorg Pro	metconazole 90 g/L	5 m
Daskor 440 / Patton M	cyperméthrine 40 g/L + chlorpyrifos-méthyl 400 g/L	20 m
Sluxx HP	phosphate ferrique 29,7g/Kg	5 m



La Chambre d'agriculture Pays de la Loire organise le **20 décembre 2018** de 9 h 30 à 17 h 30 au lycée de Pouillé **une journée d'échanges pour découvrir ou approfondir ses connaissances sur l'Agriculture de conservation.**

Cette journée technique se destine aux agriculteurs et aux techniciens et s'articulera autour d'ateliers et de débats.

La journée sera aussi l'occasion de participer à la 1^{ère} édition du grand jeu concours « Ramène ta motte » (attention places limitées !).

En savoir plus - programme détaillé et formulaire d'inscription

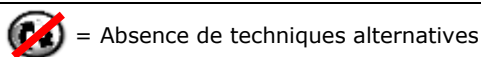
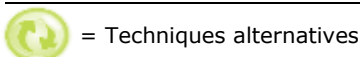
• Journée technique système fourrager - Jeudi 15 novembre Chemillé en Anjou

sur inscription

- **10h00 : Accueil** Salle du foot à ST LEZIN
- **10h15 : Mise en place de systèmes herbagers cohérents dans les exploitations laitières pour répondre :**
 - ✓ Aux enjeux environnementaux,
 - ✓ Aux enjeux économiques,
 - ✓ Aux enjeux humains dans les exploitations laitières
- **12h30 : Repas au restaurant** (Le repas reste à la charge des participants)
- **14h00 : Visite de l'exploitation de M. PEZOT - La Verglacière -CHEMILLE.**
Exploitation en système pâturage dynamique affouragement en vert et production laitière bio. Témoignage de l'éleveur sur sa conversion bio et la gestion du système fourrager.

Pour vous inscrire : 02 49 18 78 16

**Plus de renseignements : Vianney THIN—06 26 64 30 45
Jérôme PINEAU - 06 26 64 30 66**



Base d'observations et périmètre concerné par le conseil sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Bulletin de Santé du Végétal : si vous souhaitez recevoir gratuitement les Bulletin de Santé du Végétal par mail, inscrivez-vous sur le site web de la Chambre régionale d'agriculture : <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-grandes-cultures.html>

Agrément : La Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Contacts et équipe de rédaction :
Aude Brachet, Damien Dutertre, Samuel Guis,
Florence Léon, Innocent Pambou
Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire – Equipe Agronomie
Angers : 02 41 96 75 36 – CRDABV : 02 41 96 76 50 – CRDALS : 02 41 96 75 20
CRDAM : 02 41 96 77 00 – CRATEAS : 02 41 96 76 20

Retrouvez-nous sur le site de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire :
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr



CASDAR

